



Section du Comité national : 36

Session de printemps 2014

Intitulé de la section : Sociologie et sciences du droit

Objet de l'évaluation :

*-Avis de pertinence sur un renouvellement
d'association au CNRS*

**Code, intitulé et nom du directeur de
l'unité :**

**UMR8025
Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ),**

APPRECIATIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS DE LA SECTION :

*Ce rapport a été établi après délibérations de la section, sous la responsabilité de son président, à partir des appréciations du rapporteur, des observations et recommandations de la section.
Les avis émis par les sections ne préjugent pas de la décision qui sera prise par la direction du CNRS.*

Le Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ) est un laboratoire fédérant des chercheurs et des enseignants-chercheurs de l'Université Lille II et du CNRS. Dirigé par M. Serge Dauchy, ce laboratoire composé de juristes et d'historiens joue depuis 1980 un rôle clé dans le paysage de la recherche en histoire du droit, en développant prioritairement des travaux d'histoire de la justice.

Le bilan scientifique témoigne du sérieux et du dynamisme de l'équipe. Portant originellement essentiellement sur l'histoire de la justice française depuis 1789, les recherches du CHJ portent désormais sur des objets plus variés (institutions, procédures, modes de résolution des conflits, littérature juridique), sur une période de temps plus ouverte (de l'Ancien Régime à la Seconde Guerre mondiale) et sur un espace géographique plus étendu (La France, l'Europe occidentale et les empires coloniaux). Au cours du contrat 2009-2014, trois axes de recherche ont fédéré les travaux : 1) La culture juridique et judiciaire en Europe sous l'Ancien Régime ; 2) Le droit et la justice coloniale ; 3) L'histoire du droit social et des conflits sociaux. Ces 3 axes offrent le grand intérêt de montrer la richesse de la perspective historique et pluridisciplinaire pour des thèmes de recherches d'une grande actualité. L'apport du CHJ est d'abord scientifique, la production de connaissances et de réflexion méthodologique étant le premier objectif recherché. Cependant, le CHJ participe plus largement du développement de la connaissance en créant et fournissant des outils (bases de données ou éditions critiques de sources). Le dynamisme du CHJ se traduit par de nombreuses publications (personnelles et collectives), par l'organisation de colloques ou d'événements (exposition, théâtre) et par la responsabilité de différents supports (édition d'ouvrages collectifs, plusieurs supports numériques). Un effort remarquable de valorisation et de diffusion des connaissances est d'ailleurs à noter. Ce dynamisme s'illustre également par la capacité à trouver des financements dédiés pour réaliser des recherches d'ampleur (Mission de recherche Droit et Justice, ANR, MESHS Lille) ou à créer des collaborations internationales qui facilitent et valorisent les travaux (PICS - CNRS, Pôle d'Attraction Interuniversitaire Belspo, participation à des projets portés par des universités étrangères : Francfort, Glasgow, Maastricht, Helsinki). Le fait que le CHJ soit un laboratoire de référence se traduit enfin par la sollicitation de ses membres pour réaliser des évaluations et des expertises sur des registres variés (comités scientifiques, revue de projet, etc.). Le CHJ assure une formation par la recherche car il est laboratoire d'accueil d'un Master (M2 Fondements historiques du droit et de la justice) et participe à des formations pour les métiers de justice (ENM, ENAP...).

Le projet scientifique pour 2015-2019, intitulé « Justice et société » prolonge et renouvelle les travaux antérieurs. Il s'organise en effet autour de deux grands champs : Justice et société d'Ancien Régime d'une part, Justice et société(s) contemporaine(s) d'autre part. Le CHJ a bénéficié de l'arrivée en 2008 et 2012 de deux chargées de recherche et de l'affectation d'un ingénieur d'études. Il compte désormais 13 enseignants-chercheurs (dont 3 émérites), 5 chercheurs CNRS, 7 ITA et BIATSS (5 CNRS et 2 Université Lille 2), 2 post-docs et 12 doctorants (dont 7 financés). Il devrait donc avoir les moyens humains de développer sa stratégie scientifique, même si des départs à la retraite et le poids des exigences technologiques liées à certains outils (bases de données)

complexifient la tâche. Le dynamisme de l'équipe et la cohésion du projet ont été soulignés dans l'évaluation de l'AERES. La section 36 partage cette évaluation positive.

Avis très favorable

Fait le 27 mai 2014

Philippe COULANGEON
Président de la section

AVIS DE PERTINENCE DU SOUTIEN DU CNRS AUX UNITES

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Avis très favorable |
| <input type="checkbox"/> | Avis favorable |
| <input type="checkbox"/> | Avis défavorable |
| <input type="checkbox"/> | Avis réservé |
| <input type="checkbox"/> | Pas d'avis |